



2010

Conseil Municipal



Méry-sur-Marne

Le 17/10/2010

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le 17 septembre à vingt heures trente,

Les membres du Conseil Municipal de la commune de MERY SUR MARNE se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. Bernard DESFERET sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire.

Etaient présents :

M. DESFERET Maire, M. BONTEMPELLI 2^{ème} Adjoint.
Mmes AMBROZY, BOURREAU, LAURENT.
Mrs CLEMENT, COLLAS, DELAITRE, LIENART, PILLON.

Absente excusée :

Mme. BELLACLAS représentée par M. COLLAS

Secrétaire de séance : M.COLLAS

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les nouveaux conseillers et les habitants d'être venus nombreux.

Plusieurs conseillers ont pris la parole et ont demandé à Monsieur le Maire un remaniement du conseil municipal, afin de constituer une nouvelle équipe, comprenant également Messieurs DESFERET et BONTEMPELLI au sein de cette équipe comme conseillers.

Monsieur COLLAS rappelle que la liste « ENSEMBLE POUR MERY » a largement obtenu la majorité et souhaite une nouvelle Direction à la tête du Conseil Municipal ce qui est légitime.

Messieurs DESFERET et BONTEMPELLI refusent cette solution.

M DESFERET répond que le nouveau conseil est majoritaire.

Monsieur DELAITRE rappelle qu'à deux reprises, il a rencontré Monsieur DESFERET et qu'à ces occasions celui-ci a émis son intention de démissionner de ses fonctions de Maire si la liste de M. DELAITRE était élue.

Les neufs conseillers ne se sont pas exprimés sur l'élection du 1^{er} Adjoint.

Les nouveaux membres du Conseil Municipal ont demandé à Monsieur le Maire que celui-ci leur expose en détail le projet du contrat rural intercommunal conduit par le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRPI) concernant la construction d'une classe et d'un préau sur la commune, ce dossier **étant prioritaire**.

Monsieur DESFERET répond aux neuf conseillers qu'il n'a pas de dossier de préparé et qu'il peut simplement leur remettre **un brouillon du projet**.

Monsieur DELAITRE informe Monsieur DESFERET qu'un dossier a été monté, preuve en est, la commune de CITRY a délibéré et approuvé à l'unanimité le projet du contrat rural par son Conseil Municipal du 10 septembre 2010.

Monsieur DELAITRE au nom de la liste « ENSEMBLE POUR MERY » remercie l'ensemble des Méricards et des Méricardes de la confiance apportée et de leur soutien.

Les neuf conseillers élus de la liste majoritaire, prennent acte de la réponse de Monsieur le Maire et n'ayant obtenu aucune réponse satisfaisante et positive, quittent la séance à 21 heures 05.

Le secrétaire de séance
Didier COLLAS